



Tchad

La France doit soutenir un processus de paix démocratique

Les associations signataires sont préoccupées par la situation au Tchad qui demeure très confuse et dangereuse pour les populations civiles. Elles demandent aux autorités françaises d'œuvrer, à l'instauration d'un dialogue national ouvert demandé par la société civile et de cesser de soutenir inconditionnellement le régime contesté d'Idriss Déby.

Plusieurs de nos partenaires défenseurs des droits de l'Homme ont été menacés et pour certains sont obligés de se cacher pour assurer leur sécurité. Certains opposants politiques au régime du président Déby seraient actuellement détenus au secret et risqueraient de ce fait d'être torturés et/ou de disparaître.

En tant qu'organisations françaises, nous nous interrogeons sur la position de la France et le rôle des militaires français de l'opération *Epervier*. Malgré son objectif affiché d'aider à la stabilité de ce pays et de la sous-région, force est de constater que la France a une responsabilité importante dans les événements de ces derniers jours :

- par son soutien sans faille à un régime contesté, non issu d'un processus démocratique digne de ce nom.
- par son opposition répétée à soutenir un processus global de négociation pour la paix entre tous les acteurs politiques tchadiens. Initiative promue avec courage et détermination depuis plusieurs années par les membres du *Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation au Tchad*.

Le règlement durable de la crise tchadienne ne peut se faire que par la mise en place d'un processus de paix soutenu par la communauté internationale, et non pas par un soutien militaire inconditionnel au régime en place. Au vu des positions du gouvernement français nous lui demandons :

- d'agir pour la libération immédiate des opposants politiques emprisonnés depuis dimanche et la protection des défenseurs des droits de l'homme.
- de laisser la place à un réel débat parlementaire pour clarifier son analyse de la situation et des actions diplomatiques et militaires entreprises depuis la semaine dernière. En particulier, la France entend-elle agir pour l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité - au-delà de la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité rendue publique lundi 4 février 2008 - permettant d'encadrer tout engagement ultérieur dans ses opérations militaires au Tchad ?
- de s'engager réellement dans le soutien à un processus politique de résolution de la crise récurrente au Tchad, tel que le demande le *Comité de suivi de l'appel à la paix et à la réconciliation au Tchad* dans son communiqué du 4 février dernier : « toute victoire militaire entre Tchadiens ne peut être définitive et seule une négociation politique menée avec la présence d'un arbitre et de médiateurs peut être gage d'une solution durable. Un tel processus nécessite la participation de tous les acteurs de la crise militaire et de la politique tchadienne ».
- et de mobiliser ses partenaires européens dans ce sens.

Contact au CCFD : Véronique de La Martinière 01 44 82 80 64 – v.delamartiniere@ccfd.asso.fr
Contact à Survie : Olivier Thimonier 01 44 61 03 25 olivier.thimonier@survie-france.org